



MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Parcours mixte

NIVEAU 3 (TPS APS + SSIAP 1)

LE MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent de sûreté et de sécurité privée peut exercer des missions liées à la surveillance humaine et à la sécurité incendie sous réserve de justifier des exigences et des conditions posées par chacune des deux réglementations.

DURÉE

Durée moyenne 6 mois en parcours mixte dont 1.5 mois en entreprise

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la **MDPH**
- Le coût de la formation est pris en charge par l'**Assurance Maladie**
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la **Formation Professionnelle**
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement

DIPLÔME

- Titre à Finalité Professionnelle APS Niveau 3
- Certificat SST (Secouriste Sauveteur du Travail)
- Certificat SSIAP 1 (Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes)
- Préparation à l'habilitation électrique BSBE manœuvre

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K2503

- Agent(e) de sécurité
- Agent(e) de prévention et de protection

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Capacités nécessaires :

- Avoir une condition physique permettant l'obtention de l'aptitude médicale (contre-indication pour certaines pathologies [cardiaques, neurologiques...])
- Aptitude à la marche, à monter les escaliers et à l'accroupissement
- Vision (notamment nocturne) et audition correctes
- Station debout durable
- Capacité psychologique à gérer des situations conflictuelles et stressantes

Contre-indications :

- Surdité profonde non appareillable
- Mutilité
- Troubles psychiatriques non stabilisés

Toute autre déficience compatible avec l'exercice du métier est admise, sous réserve d'étude du dossier médical.

Une visite préalable avec l'ergothérapeute peut être programmée pour étudier les aménagements nécessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCHÉ

Ce métier demande :

- Français lu, écrit et parlé couramment (B1)
- Rigueur, autonomie, travail en équipe, respect des règles et des consignes
- Être titulaire de l'autorisation préalable réglementaire délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS)
- Manipulations de base en informatique
- La maîtrise d'une langue étrangère est appréciée
- Être titulaire du permis B est un plus pour de nombreux employeurs

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module préparatoire : 3 semaines

- Bureautique
- Prise en main du matériel professionnel et de communication orale et écrite utilisé en sécurité privée (rondier, émetteur récepteur, main courante manuscrite, électronique et embarquée, téléphone)
- Technique de communication, remontée d'information

Titre à Finalité Professionnelle APS niveau 3 : 7 semaines

- Juridique
- Gestion des conflits
- Stratégique
- Prévention des risques incendie
- Modalité d'appréhension en cours d'exercice
- Sensibilisation aux risques terroristes
- Professionnel
- Palpation de sécurité
- Surveillance par des moyens électroniques
- Gestion de risques
- Évènementiel
- Gestion des situations conflictuelles dégradées
- Industriel spécifique

Application en entreprise : 3 semaines

SSIAP 1 : 7 semaines

Application en entreprise : 3 semaines

Module dynamique emploi : 1 semaine

ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles peuvent prendre la forme de tests de connaissances et/ou de mises en situations professionnelles reconstituées.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34054/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1399>

Code RNCP pour TFP APS : RNCP36648

Certificateur : Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche Sécurité Privée et CPNE des Entreprises de Prévention et Sécurité / ADE

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/07/2027

Code RNCP pour SSIAP1: RS5641

Certificateur : Ministère du Travail d'Intérieur et des Outre-Mer

Date d'échéance de l'enregistrement : 21/12/2026

COS-CRPF

N° agrément TFP APS : 77 18 11 06 01

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

**COS CRPF
NANTEAU-SUR-LUNAIN**

2 rue des Arches
77710
A 10 mn de Nemours

*Site accessible aux personnes
à mobilité réduite.*

CONTACT

Patricia PILLOT

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Fax : 01 64 45 33 18

Email : ppillot@fondationcos.org



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS
DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES
ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF